

Logement

4

Valuer locative:
non à un nouvel
hold-up propriétaire!

Écologie

7

La course
à l'exploitation
des profondeurs

International

11

Le mirage d'un État
Palestinien

Féminisme

14

Stériliser
pour éradiquer
la pauvreté?

En mouvement

12



FACE AU TRUMPISME, LE SOCIALISME ÉTASUNIEN SORT DE L'OMBRE

Édito

Les 39% de Trump comme révélateur d'une mystification

Se faire « lécher le cul ». C'est l'objectif affiché du président étasunien Donald Trump avec ses droits de douane. De façon moins imagée, engranger des victoires politiques dont le broliarque peut s'enorgueillir. Avec l'Union européenne, cela a été la promesse d'investissements massifs et d'achats démesurés de produits pétroliers étasuniens. Avec la Suisse, les langues de Karin Keller-Sutter et de Guy Parmelin ne semblent pas avoir été assez goulues : ses exportations vers les États-Unis sont désormais taxées à 39%.

En mettant de côté les explications psychologiques, Trump veut, comme promis, faire baisser les prix des médicaments aux États-Unis. Sur ce marché très libéralisé, ceux-ci sont, sans surprise, les plus élevés du monde. L'une des concessions du gouvernement suisse sera-t-elle de faire pression sur les géants Roche et Novartis ? Dans ce cas, les patient-es suisses devront probablement passer à la caisse. Big Pharma exige depuis longtemps une hausse des prix, menaçant de retirer les traitements jugés trop bas par rapport aux négociations avec l'Office fédéral de la santé publique. →

Médias

3

SSR: DÉFENDRE UN SERVICE PUBLIC D'INFORMATION

Priver des patient·es de médicaments vitaux est un effet collatéral du maintien des dividendes et des salaires exorbitants des dirigeant·es des multinationales du secteur.

Les réactions de tous bords remplissent les médias depuis le choc du 1^{er} août. À droite, on exige de « *réduire la charge des coûts pesant sur les entreprises* » (Economiesuisse). En clair : pas d'augmentations salariales et fin des obligations climatiques.

Dans une forme d'« union nationale », tout le monde s'accorde pour une extension de la durée des réductions de l'horaire de travail (RHT). Quand une assurance sociale payée par des cotisations paritaires profite partiellement au patronat, celui n'exige plus de « *baisser les dépenses* »...

Un consensus se forme aussi pour conclure vite des accords de libre-échange, désastreux socialement et climatiquement, notamment avec le Mercosur. Les bilatérales III avec l'UE sont également présentées comme la meilleure solution pour sauver « notre économie ». Dans le climat actuel, la position des syndicats, qui exigent des contre-mesures pour préserver les salaires, pourrait être dénoncée comme trahison à la patrie.

Si l'on examine les exportations suisses soumises aux nouveaux droits de douane, on trouve surtout le secteur de l'horlogerie, pour lequel la part exportée aux États-Unis s'est amplifiée ces dernières années. On y trouve également le café (dont les capsules Nespresso) et, dans une moindre mesure, de produits issus de l'exploitation animale (comme le fromage). Des produits de luxe qui entretiennent les inégalités et d'énormes émissions; une boisson fondée sur le néocolonialisme; des aliments générant souffrances et gaz à effet de serre : rien de tout ça ne justifie de « *stopper le développement de l'État social* » (Swissmem) !

Aucune émancipation ne sera possible tant qu'on nous fera croire que notre salut dépend de la croissance du PIB ou de la balance commerciale, selon le principe du partage des bénéfices entre patronat et salariat.

Tant au niveau social qu'écologique, ces critères vont à l'encontre de la nécessité de réorganiser la production en circuits courts, démocratiquement décidée et débarrassée de productions socialement inutiles.

Niels Wehrspann

AGENDA

Genève

SA 13 SEPT.
MOBILISATION CONTRE LE TRAITEMENT DES RÉFUGIÉ·ES LYBIEN·NES
14 h Organisation Mondiale des Migration rte des Morillons 17

Neuchâtel

ME 3 SEPT.
RASSEMBLEMENT POUR LE DROIT AU LOGEMENT
17 h Verger-Rond, Neuchâtel

VE 5 SEPT.
MANIFESTATION DE LA GRÈVE DU CLIMAT
18 h 15 Gare de Neuchâtel

JE 18 SEPT.
SYNDICALISME, TECHNIQUE ET RESTRUCTURATION INDUSTRIELLE
Apéro-conférence avec Frédéric Deshusses
18 h Syndicat Unia, La Chaux-de-Fonds
Org.: Unia

Vaud

DI 31 AOÛT
BALADE-CONFÉRENCE : HISTOIRE DES LUTTES POUR LE MORMONT
14 h La Sarraz

LU 1^{er} SEPT.
LANCEMENT DE LA CAMPAGNE SAUVONS LE MORMONT
17 h Place du 14-Juin, Lausanne

SA 13 SEPT.
JOURNÉE DE CONFÉRENCES : CONSTRUIRE AUTREMENT
13 h 30 Ferme de Bassenges, Ecublens

SA 20 SEPT.
GRANDE JOURNÉE DE MOBILISATION ET TRANSMISSION DU FLAMBEAU DE LA LUTTE
13 h 30 Bois de Ballens

SA 27 SEPT.
4 HEURES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE « EN IRAN, LES FEMMES TIENNENT TÊTE »
Apéro-conférence avec Frédéric Deshusses
Maison de la Commune, Renens
Org.: Marche mondiale des Femmes

RECOMMANDATIONS DE VOTE

VOTATIONS DU 28 SEPTEMBRE

| NATIONAL | |
|--|-----------------|
| IMPÔT IMMOBILIER | NON |
| IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE | Liberté de vote |
| GENÈVE | |
| POUR UN CANTON QUI MARCHE | OUI |
| Contreprojet | NON |
| Question subsidiaire | Initiative |
| POUR PLUS DE LOGEMENTS EN COOPÉRATIVE | OUI |
| JE PROTÈGE LA POLICE QUI ME PROTÈGE | NON |
| OBJET 6 (LOI CORSET 1) | NON |
| OBJET 7 (LOI CORSET 2) | NON |
| VAUD | |
| INITIATIVE SAUVONS LE MORMONT | OUI |
| Contreprojet | OUI |
| Question subsidiaire | Initiative |
| QUORUM DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS | OUI |
| ACCÈS AUX DROITS POLITIQUES POUR LES ÉTRANGÈ·RES | OUI |

REJOIGNEZ-NOUS!

Marre de rester simple spectateur·ice·x, envie de participer, d'une manière ou d'une autre, à la construction d'un autre monde? Alors n'hésitez pas, rejoignez solidarités!
→ solidarites.ch/rejoignez-nous

AVEZ-VOUS BIEN PAYÉ VOTRE ABONNEMENT?

Votre journal a besoin de vous! Merci de vous assurer que votre abonnement pour l'année est bien réglé!
→ Sur notre site : solidarites.ch/abonnements
→ Par Twint, en scannant ce QR code



Impressum
Tirage
5 000 exemplaires
17 n° par an
Comité éditorial
Clara Almeida Lozar
Nadia Badouci
Clément Bindschaefer
Antoine Dubiau
Guillaume Martthey
Carl Studer
Noémie Rentsch
José Sanchez
Thomas Vachetta
Léon Violet
Rédacteur
Luna Allouix
Pierre Conscience
Nathalie Delbrouck
Anouk Essayd
Pierre Raboud
Zélie Stauffer
Françoise Wos
Maquette et mise en page
Niels Wehrspann
Couverture
Meeting de la campagne de Zohran Mamdani pour la mairie de New York, Brooklyn, 4 mai 2025. Photo : Zuma Press

Abonnements
Aimiel
Étudiant·es, chômeur·euses, AVS/Al...
3 mois à l'essai
Pour payer :
Demandes d'abonnement et changements d'adresse :
abos@solidarites.ch

Contacts régionaux du mouvement
Genève
25, rue des Gares
Case postale 2089
1211 Genève 2
T +41 22 740 07 40
E info@solidarites.ch
W solidarites.ch/geneve

Neuchâtel
Case postale 3105
2001 Neuchâtel
T +41 79 473 83 81
E ne@solidarites.ch
W solidarites.ch/ne

Vaud
5 place Chauderon
1003 Lausanne
T +41 79 402 28 74
E vaud@solidarites.ch
W solidarites.ch/vaud



Le Secrétaire au Trésor étasunien Scott Bessent pose avec Karin Keller-Sutter et Guy Parmelin après un «échange très productif». Washington, 24 avril 2025.

National International

LA FIN DU MIRACLE HELVÉTIQUE?

Ce 1^{er} août, la fête a été lourdement gâchée pour les sonneurs de cloches par la décision de Trump de taxer à hauteur de 39 % les exportations helvétiques vers le paradis étasunien. Et ce n'est pas l'envol en catastrophe du duo Keller-Sutter-Parmelin pour Washington qui a pu changer le cours des événements. Pour les capitalistes suisses, il n'y a pas eu de remake du miracle de 1946.

En sortant du deuxième conflit mondial, la Suisse traînait une réputation sulfureuse. Principal financier de l'Allemagne nazie, maniant le commerce de l'or sans aucune vergogne, le Conseil fédéral amorçait un virage délicat pour rétablir la place du pays dans le monde de l'après-guerre.

Disposant d'un appareil de production intact et de considérables capacités monétaires dans une Europe en ruines, l'Helvétie voulait tourner la page en s'affirmant comme un pays incontournable dans la reconstruction européenne. Le début de la guerre froide permettrait de s'allier à la puissance étasunienne qui s'exerce sur le plan économique avec le Plan Marshall.

En mars 1946, une forte délégation suisse s'envole pour Washington afin de négocier une amnistie et une bonne place. La pugnacité et

l'arrogance vinrent à bout des réticences étasuniennes. Trois mois plus tard, un accord était conclu. La Suisse versait une indemnité de 250 millions de francs pour solde de tout compte sur sa collaboration avec le III^e Reich, notamment dans le commerce de l'or et les alliés renonçaient à toute revendication ultérieure. Ce résultat inespéré fut considéré comme un «*miracle diplomatique*».

Le Conseil fédéral ne présenta pas cette somme comme une sanction, mais comme une «*contribution à la reconstruction de l'Europe*».

Bilatéralisme et éclectisme

L'isolement diplomatique était rompu et le secret bancaire sauvé. Pour remplacer le marché allemand disparu, de nouveaux marchés étaient ouverts en Hollande, en Belgique et au Luxembourg avec

des prêts généreux permettant de financer la reconstruction industrielle, tout comme avec la France. Jusqu'en 1950, plus de 400 traités commerciaux bilatéraux sont signés avec des pays européens. L'Argentine, L'Inde, la Chine sont aussi sollicités.

La nouvelle assurance de la Suisse s'exprime aussi dans le choix à la carte d'adhésion aux nouvelles institutions internationales mises en place par les alliés. Le pays mène un difficile jeu d'équilibre diplomatique. Refus de siéger à l'ONU (en se limitant à un statut d'observateur sous prétexte de respect de sa neutralité), refus provisoire de s'associer au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, pourtant basé à Genève), refus d'adhérer aux institutions issues de la conférence de Bretton Woods (Fonds monétaire interna-

tional et Banque internationale pour la reconstruction et le développement). Moins contraignantes, les participations à l'UNESCO, à l'OIT, à la FAO et au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) sont acceptées.

Ainsi, malgré une absence au sein de la nouvelle alliance militaire (OTAN), la Suisse intègre définitivement l'orbite atlantique. La diplomatie insiste sur l'indispensable alliance au bloc européen occidental mais en privilégiant les voies bilatérales, moins contraignantes et plus profitables.

Un déclin irréversible

Tous ces facteurs, avec lesquels le Conseil fédéral et le patronat ont su jouer, n'existent plus en 2025. Plus grave encore, face à la mondialisation, certains groupes helvétiques (comme les banques) ont perdu en puissance, d'autres font face à une concurrence de plus en plus forte. Il ne suffit plus d'afficher le *Swiss made* pour prendre des parts du marché. De plus l'isolement politique et diplomatique du pays se sont renforcés, vis-à-vis de l'UE, mais surtout dans le nouveau contexte du MAGA déployé par Trump.

Dans ce sens, la crise du secteur bancaire avec la liquidation de Credit Suisse est un indice majeur d'un affaiblissement irréversible. Certes le capitalisme ne va pas s'effondrer demain. Mais les prévisions de croissance à la baisse en Europe, notamment du côté allemand, la surproduction industrielle dans certains secteurs (automobile, énergie, sidérurgie) vont changer la donne.

Certains politicien·nes libéraux·ales ont d'ailleurs tout de suite saisi l'occasion pour demander un effort et une union nationale pour défendre «*notre industrie*». Ce libéralisme conservateur, longtemps présenté par les classes dominantes comme un modèle infaillible et éternel, montre des fissures, provoquées par l'impitoyable concurrence internationale. Dès lors, il ne s'agit pas de le préserver, mais de changer radicalement de modèle.

D'autres alternatives à cette fuite en avant productiviste industrielle et financière doivent être formulées. Face aux politiques d'austérité et aux menaces climatiques, les investissements doivent impliquer une refonte structurelle dans beaucoup de secteurs, dans une perspective écosocialiste de décroissance, de justice sociale et de bien-être durable. L'heure n'est pas à l'adaptation et à la transition, mais à la révolution.

José Sanchez



Raze Solar

La contre-réforme signerait un coup d'arrêt aux rénovations énergétiques des bâtiments.

National Votations Logement

NON À UN NOUVEL HOLD-UP PROPRIÉTAIRE!

Malgré son titre fallacieux « Impôt immobilier sur les résidences secondaires », le cœur du vote du 28 septembre 2025 porte sur l'imposition de la valeur locative et sur la non-déductibilité de l'amélioration énergétique des immeubles. Solidarités s'oppose à cette contre-réforme aux côtés de l'ASLOCA et de la gauche gouvernementale.

Le milieu bancaire suisse est à l'origine de l'incitation à « s'endetter pour habiter » par la soustraction au revenu imposable des intérêts de la dette immobilière. Ce système, exceptionnel en Europe, a pour conséquence un taux d'endettement privé dangereusement élevé, mais offre aux banques un *cash flow* très régulier et sûr; l'abolir serait « *trop radical* » selon le Conseil fédéral.

Les dissensions du bloc bourgeois et quelques victoires en votes populaires ont différé pendant 30 ans l'adoption d'une réforme qui affronte le problème tout en servant l'*Eigentumspolitik* du bloc bourgeois qui voudrait faire de chacune de « bons petits propriétaires ».

Depuis l'introduction des impôts directs en 1915, face aux déductions de la dette et de ses intérêts dont bénéficient les propriétaires, le fisc rétablissait un peu l'inégalité entre propriétaires et locataires – qui ne bénéficient d'aucune déduction – par l'imposition de la valeur locative du logement propre.

Aujourd'hui, la droite veut supprimer l'imposition sur la valeur locative, mais en continuant de permettre les déductions pour les propriétaires. Les pertes sèches estimées pour les collectivités publiques : 1,7 milliards (si le Département des finances ne s'est pas encore trompé...). Absurde, alors que les propriétaires sont déjà favorisés en consacrant une moindre part de leurs revenus au logement que les locataires.

Abandonner la proie pour l'ombre

Le parlement a toutefois considéré que de pareilles pertes exigeaient une contre-mesure : autoriser les cantons à percevoir une nouvelle taxe sur les résidences secondaires. Cette (bonne) mesure est d'abord problématique parce qu'elle est facultative. Elle l'est plus encore parce qu'elle affaiblit encore la solidarité intercantonale en prenant aux cantons qui perdent du volume fiscal et fournissent la plupart des services publics, pour donner aux

cantons alpins, déjà après à la dépense publique et dont certains sont de paradis fiscaux.

Au passage, si la suppression de la déductibilité des travaux d'assainissement énergétique fâche les milieux de la construction et de la conservation du patrimoine, elle doit atterrir chaque militant·e écologiste.

Promotion antisociale et écocidaire de la propriété

Favoriser plus encore les propriétaires n'est pas une bonne politique, car elle fait augmenter les prix, qui font augmenter les loyers. Au prochain choc immobilier, les taux d'intérêts hypothécaires augmenteront. Mais les déductions, maintenues mais désormais plafonnées, n'amortiront pas les hausses : Les propriétaires précaires, principalement des retraité·es, verront leurs charges bancaires et fiscales augmenter, pour aboutir à des ventes forcées et des expulsions. Et pendant ce temps, les loyers augmenteront toujours.

Dimitri Paratte

Neuchâtel National

POURQUOI ALBERT RÖSTI A-T-IL CHOISI LES PLANCHETTES?

Pour le 1^{er} août, le Conseiller fédéral UDC Albert Rösti a prononcé son discours dans la minuscule commune des Planchettes (NE). Choix peu anodin pour le chef de l'Environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, ex-lobbyiste du pétrole et de l'agro-business.

À Frutigen (BE), ville natale d'Albert Rösti, la société commerciale Tropenhaus exploite la chaleur du tunnel du Lötschberg pour l'élevage d'esturgeons qui produisent le seul caviar de Suisse. Rösti n'y a pas de lien direct connu; le projet est porté par Coop et BKW, dont le CEO a publiquement soutenu Rösti à plusieurs reprises. Mais dans le greenwashing de cette entreprise, qui a reçu le prix Evenir en 2007 de l'Association pétrolière suisse (le futur Conseiller fédéral a présidé de 2015 à 2022 l'association Swissoil), l'esprit Rösti est là. En 2019, il dénonçait encore « *l'arnaque écolo-socialiste* ».

Le cabinet privé du Conseiller fédéral, Büro Dr Rösti GmbH, était domicilié à Uetendorf, commune donnée comme la plus éloignée de toute frontière : coïncidence, ou clin d'œil xénophobe ? UDC depuis ses 18 ans, il a souvent imputé pollution, dépenses publiques, pression sur salaires et loyers aux étrangers.

Le 1^{er} août 2025, Arcinfo décrit aux Planchettes un bain de foule bon enfant (vieille auto, fanfare, tir au canon). Invité par Didier Calame, président de la commune et Conseiller national UDC, Rösti prononce un discours attendu : regret des nouveaux droits de douane étasuniens et promesse d'améliorer les transports publics romands. Reste la charge symbolique : en 1848, à rebours du Locle et de La Chaux-de-Fonds, Les Planchettes sont restées fidèles au roi de Prusse. En choisissant ce village, Rösti lancerait-t-il un clin d'œil à l'antirépublicanisme ?

Angel Cabral

LOIS «CORSET»: LE DOUBLE NON S'IMPOSE!

Championne de la construction systématique de budgets faussement déficitaires pour imposer des politiques d'austérité, la majorité de droite du Parlement veut ancrer cette pratique dans la loi en la dotant de deux mécanismes légaux pour la légitimer.

Début 2025, la droite passe à l'attaque en votant deux lois destinées à corseter le Service public.

L'une pour stopper l'engagement de postes de travail permanents en cas de budget déficitaire, alors que c'est elle qui échafaude volontairement des budgets dans le rouge tout en sachant pertinemment que

les comptes présenteront, en fin de compte, des centaines de millions d'excédents.

L'autre pour que la croissance des charges soit limitée à l'augmentation démographique; alors que chacun·e sait que cette dernière n'est pas l'unique facteur d'accroissement des charges. Le vieillissement de la population, l'augmentation de

la pauvreté ou encore le nombre d'élèves y participent évidemment.

Lors du débat en plénière, au mépris de tous les usages et de l'honnêteté due au corps électoral, les titres de ces deux lois ont été modifiés. Elles sont dotées de titres trompeurs qui inversent, en apparence, leur sens et but dans l'objectif d'induire les électeur·ices en erreur. Elles s'intitulent désormais :

« Pour préserver les prestations publiques, maîtrisons les charges lors de budgets déficitaires » et « Pour préserver les prestations publiques, maîtrisons les engagements lors de budgets déficitaires ».

De fait, les lois « corset », sur la base de justifications fallacieuses et tronquées, empêcheraient toute action destinée à répondre à la hausse des besoins de la population dans tous les domaines, aussi essentiels soient-ils. Une pratique en vigueur depuis des décennies se verrait désormais affublée de critères pseudo objectifs.

Dans le contexte d'inégalités et de précarité croissantes qui affecte le Canton et sa population, un tel blocage de l'action de l'État est irresponsable. Refusons de nous faire bernier, rejetons ces deux lois pernicieuses.

Jocelyne Haller

QUI NOUS PROTÈGE DE LA POLICE?

En novembre 2022 l'UDC lançait l'initiative sobrement intitulée « Oui, je protège la police qui me protège ». Après une campagne teintée de xénophobie et ayant essuyé un rejet cinglant au sein du Grand Conseil, ce projet de loi sera soumis en votation le 28 septembre prochain. Décryptage de cette nouvelle offensive réactionnaire contre l'État de droit.

L'UDC propose, via l'initiative IN 194, d'instaurer une immunité aux yeux de la loi pour les policier·es, nécessitant l'autorisation du Grand Conseil avant toute procédure pénale.

Pour le dire simplement, pour suivre pénalement un·e policier·ère ne serait désormais possible qu'avec l'accord du Parlement, pour la levée de l'immunité.

Normes internationales bafouées

En instituant un privilège inédit qui place les forces de l'ordre au-dessus du droit, cette proposition saccage le principe même d'indépendance de la justice, de séparation des pouvoirs et offre aux policier·es un blanc-seing pour violer la loi à leur guise. Rappelons que le droit international impose à la Suisse de garantir l'accès à un recours effectif pour les victimes de violations commises par des agent·es de l'État. De fait, cette initiative bafoue pleinement les normes internationales en droits humains et contre l'arbitraire.

Enfin, cette loi rendra encore plus difficile l'accès à la justice pour de nombreuses personnes. Les victimes de violences sexistes, de racisme, de profilage ethnique, de transphobie, de précarité ou

de stigmatisation liée à la santé mentale, au statut migratoire ou à l'orientation sexuelle doivent déjà surmonter peur, invisibilisation, représailles et manque de ressources pour faire valoir leurs

droits. Cette initiative ne fera que renforcer la justice de classe à Genève.

Climat nauséabond

Cette initiative doit être reconnue pour ce qu'elle est : une proposition fascisante et révélatrice du climat politique actuel, propice aux reculs démocratiques les plus flagrants. Au vu de la menace constituée par cette initiative, il est important de lui opposer une résistance ferme et unitaire.

Le 28 septembre prochain, n'oubliez pas de voter *non* à cette proposition nauséabonde et de mobiliser vos proches. Face à une attaque réactionnaire qui peut être défaite dans les urnes, le vote compte !

Luca Califano

Intervention policière lors d'une manifestation « Pour une sortie de crise solidaire », Genève, 19 décembre 2020.



Éric Roset

COURTE PAUSE OU ARRÊT DÉFINITIF DE LA DESTRUCTION DU MORMONT?

Cinq ans après l'occupation par les Zadistes de la colline du Mormont, les vaudois·es ayant le droit de vote se prononceront sur son avenir le 28 septembre en votant sur l'initiative « Sauvons le Mormont » et sur le contre-projet direct du Conseil d'État, soutenu par Holcim.

La Zad (zone à défendre) du Mormont a rappelé au canton de Vaud l'importance historique, géologique et biologique de ce lieu et prouvé, une fois encore, que la désobéissance civile est un outil politique puissant permettant notamment d'imposer la mise à l'agenda politique de thématiques importantes. Elle a fait de cette colline, oubliée par le monde politique institutionnel, un sujet inévitable, au point de forcer la gauche de compromis à participer au lancement de l'initiative « Sauvons le Mormont ».

L'initiative vise deux objectifs : une protection réelle et durable du Mormont tout en rendant à la population vaudoise le pouvoir de décider de son avenir et de repenser les techniques de construction en encourageant les alternatives au béton, une industrie émettant énormément de CO₂.

Un contre-projet insuffisant

Le contre-projet à l'initiative, élaboré par le Conseil d'État, échoue complètement à répondre sur ces deux enjeux. La sauvegarde de la colline serait ainsi inscrite dans une loi plutôt que dans la Constitution vaudoise. Rappelons qu'une modification de la Constitution contraint le Grand Conseil, alors qu'une loi cantonale peut être modifiée à sa guise par le Parlement, sous l'influence des lobbys.

L'argument des milieux économiques et du Conseil d'État reprochant à l'initiative de mettre en danger des emplois dans le canton et de nuire aux circuits courts ne peut faire que sourire quand on se rappelle qu'il s'agit du même Conseil d'État qui a laissé Vetropack fermer provoquant le licenciement

de tous ses employé·es et l'envoi du verre hors de Suisse pour son recyclage. Tout ceci alors que la filière aurait pu être étatisée.

Plutôt que de parler d'alternatives au béton, le contre-projet se défend d'encourager l'économie circulaire en s'appuyant sur le projet, encore utopique, d'un recyclage du béton à basse émissions de CO₂. La nécessité du soutien explicite aux alternatives au béton vient de son attrait financier énorme provoqué par le monopole de ce matériau, rendant son prix imbattable. Le libre marché a créé cette situation catastrophique en termes de durabilité, qui justifie, par son existence, une intervention politique pour réorienter nos techniques de construction vers des solutions durables.

La capitulation du PS et des Vert-es

Le choix du PS Vaud de favoriser le contre-projet par rapport à l'initiative est regrettable. La position encore plus ambiguë des Vert-es

vaudois·es de ne pas recommander le *oui* à l'initiative est révoltante. Si ancrer l'économie circulaire dans la Constitution vaudoise est important au point de rejeter le texte sur lequel ils et elles ont travaillé, alors pourquoi ne pas avoir directement lancé une initiative sur ce sujet ?

Nous ne pensons pas que l'inscription de ce principe dans la Constitution puisse suffire à elle seule à orienter le développement du secteur de la construction vers des solutions à la hauteur des enjeux.

La crise climatique et la gravité de ses conséquences, en particulier pour les personnes les plus précaires, en Suisse et, surtout, dans le reste du monde, nous obligent à choisir le texte ayant le plus de chance de réduire les émissions de CO₂ de l'industrie vaudoise. C'est pour cette raison que solidaritéS Vaud défend l'initiative par rapport contre-projet. Concrètement, cela signifie accepter les deux objets en donnant la priorité à l'initiative.

Clara Brambilla

REJOIGNEZ LA CAMPAGNE!

Le comité de campagne (composé de l'association de sauvegarde du Mormont et du Bois de Ballens, Pro Natura, Ensemble à Gauche Vaud, le Mouvement pour le socialisme, Objectif Climat et la Fédération des architectes suisses) organise plusieurs événements de campagnes.

Balade-conférence : histoire des luttes pour le Mormont
Di 31 août
14 h La Sarraz

Événement de lancement : conférence de presse publique
Lu 1^{er} sept.
17 h Place du 14-Juin, Lausanne

Journée de conférences : Construire autrement
 Rencontre avec plusieurs expert·es de la construction durable
Sa 13 sept.
13 h 30 Ferme de Bassenges, Ecublens

Grande journée de mobilisation et transmission du Flambeau de la lutte
Sa 20 sept.
13 h 30 Bois de Ballens

Stands au marché de Lausanne
 Participez aux tractages en rejoignant le stand unitaire
Sa 30 août, 6 et 13 sept.
10 h-13 h Place du 14 juin
 Pour plus d'informations : vaud@solidarites.ch

Manifestation en soutien à la Zad de la Colline, Lausanne, 27 mars 2021





Hafizah Juman / Greenpeace

Action de Greenpeace avec l'actrice Malaisienne Sharifah Sofia devant le bateau Hidden Gem de la compagnie Allseas, basée à Châtel-Saint-Denis. Celui-ci est le navire amiral du deep-sea mining. Labuan, Malaisie, 17 juin 2025.

Écologie International

LA COURSE À L'EXPLOITATION DES PROFONDEURS

Les Etats-Unis ont engagé une véritable course capitaliste et géopolitique à l'exploitation minière des fonds marins. Après avoir présenté les graves risques écologiques de cette pratique dans le dernier numéro, nous revenons aujourd'hui sur la dimension politique du Deep Sea Mining.

Du 7 au 25 juillet, la deuxième partie de la trentième session annuelle de négociations sur l'exploitation minière des profondeurs encadrées par l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM) s'est tenue à Kingston, en Jamaïque. L'objectif résidait dans l'adoption d'un code minier régulant cette activité, afin de minimiser son impact climatique et écologique. Dans un contexte tendu en raison des pressions industrielles favorables au Deep Sea Mining (DSM), les négociations n'ont pas abouti à l'adoption d'un quelconque code minier, ni à celle du moratoire proposé par un ensemble d'ONGs et soutenu par certains États.

Ressources stratégiques

Pour la transition énergétique, dans les nouvelles techniques numériques, dans l'armement ou encore pour l'aérospatiale : les ressources des profondeurs océaniques sont essentielles pour la production industrielle du 21^e siècle. C'est

particulièrement vrai pour la décarbonation de l'appareil productif. Le lobby européen des producteurs de métaux estime que la demande continentale devra être multipliée par 25 pour atteindre les objectifs de neutralité carbone fixés par la Commission Européenne.

Les terres rares (qui ne sont pas « rares », mais très peu concentrées sur la Terre) des profondeurs marines sont d'autant plus convoitées par certaines puissances occidentales que le marché de ces matériaux particuliers est aujourd'hui largement dominé par Pékin. Si elle ne concentre qu'environ 40 % des réserves terrestres connues de terres rares, la Chine extrait près des trois quarts de la production mondiale et surtout raffine la quasi-totalité (plus de 90 %) d'un sous-groupe de ces matériaux, les terres rares dites « lourdes ».

Les minerais des fonds marins sont donc stratégiques à double titre – pour des secteurs clés de l'avenir industriel et dans la guerre

commerciale menée par les États-Unis contre la Chine.

Les hostilités ont été lancées par The Metals Company (TMC), une multinationale canadienne qui a déposé la première demande officielle d'exploitation minière des fonds marins auprès des États-Unis – en partenariat avec l'armateur suisse Allseas, qui a fourni le bateau pour les premières explorations menées dès 2022. Avec cette demande de permis, l'entreprise cherche à s'affranchir des négociations internationales en cours autour de l'encadrement du DSM, en essayant de lancer son activité avant que celle-ci ne soit régulée. 2025 est ainsi présentée comme une année charnière par les différents acteurs du secteur – qu'ils soutiennent ou qu'ils s'opposent au DSM.

Retarder la mise en œuvre industrielle du DSM

Créée en 1982, l'Autorité internationale des fonds marins est

une organisation autonome créée dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM). Sa fonction est paradoxale, puisqu'elle consiste à construire « la réglementation de toutes les activités d'exploration et d'exploitation des ressources minérales des grands fonds marins » tout en assurant « une protection efficace du milieu marin ».

Depuis trois décennies, l'AIFM regroupe ses membres pour une session annuelle de négociation. Celle de 2025 avait pour principal enjeu l'adoption d'un code minier pour encadrer juridiquement l'exploitation des fonds marins à l'échelle internationale. En amont, une quarantaine d'États avait soutenu la proposition d'un moratoire sur le DSM jusqu'à l'adoption d'une régulation – alors que les négociations se déroulent à la hâte compte-tenu de la pression industrielle. Les rapports de forces entre États aux positions contradictoires n'ont pas permis l'adoption de la proposition de code minier, ni même celle de moratoire.

Certaines organisations écologistes présentent ce report de l'adoption du code minier comme une petite victoire. L'autorisation du DSM par la « communauté internationale » est certes repoussée, donc la mise en œuvre de cette activité écologiquement destructrice est retardée, mais ce report peut difficilement être qualifié d'écologiste. L'AIFM risque d'être débordée par la pression capitaliste en faveur du DSM.

Une autorité sans autorité ?

Les États-Unis ne font pas partie de l'AIFM et n'ont ainsi jamais pris part aux travaux communs sur les fonds marins – ils n'ont jamais ratifié la CNUDM. Cette absence étasunienne est antérieure au retour au pouvoir de Donald Trump, mais elle risque de donner les mains libres au gouvernement trumpiste pour lancer l'exploitation minière des fonds marins en dépit de l'absence d'encadrement juridique de cette activité.

Face au rejet de toute coopération internationale de la part de la première puissance mondiale, l'autorité de l'AIFM apparaît bien faible. Si les États-Unis enclenchent l'exploitation minière des fonds océaniques à l'échelle industrielle, les quelques volontés environnementales européennes risquent d'être rapidement balayées par les impératifs économiques et géostratégiques.

Antoine Dubiau

DÉFENDRE UN SERVICE PUBLIC D'INFORMATION

En juillet, La SSR annonçait un vaste plan d'austérité interne. Sur le plan romand, la RTS prévoit 16,5 millions de francs d'économie en 2026, se traduisant par la suppression de 60 à 70 postes, nombre qui ne comprend pas les postes occupés par des personnes engagées par des mandataires externes. Cela s'inscrit dans un mouvement plus vaste de restructuration de ce service public. Entretien avec un journaliste à la RTS et militant au Syndicat suisse des mass media (SSM).

Comment cette nouvelle restructuration a-t-elle été accueillie au sein des rédactions ?

Plusieurs mesures prises récemment ont été vécues comme des claques envers le travail des rédactions, comme l'abandon de la bande FM, qui a provoqué une forte perte d'audience pour la radio. Il y a aussi eu l'annonce d'un accord entre la SSR et les médias privés, qui a soulevé une forte contestation à l'interne. La direction y a répondu par une communication quasi-orwellienne avant de simplement balayer nos critiques. Le tout dans un contexte où certaines équipes travaillent à en sous-effectif, avec une fatigue qui s'accumule et un sentiment de ne pas pouvoir faire correctement son travail.

L'annonce des économies et licenciements est donc arrivée dans un contexte de rupture de confiance avec la direction et de lassitude générale. Malheureusement, il y a une culture syndicale assez faible chez les journalistes et la branche entière est sous pression. Mais, dans ce contexte, la RTS reste malgré tout parmi les moins mal lotis en comparaison au privé. Donc j'imagine qu'il y a aussi un sentiment d'illégitimité à se plaindre. Finalement, ça produit un fort sentiment de résignation.

Les coupes budgétaires se traduisent par une centralisation de différentes émissions. Sans rentrer dans l'aspect comptable, comment interpréter cette tendance à

l'uniformisation du service public ? Est-ce que cela traduit un projet idéologique selon toi ?

En tant que service public, la SSR est systématiquement attaquée par la droite. La pression s'est intensifiée du fait des victoires électorales de la droite et de la « droitisation » du Conseil fédéral en Suisse, de la montée de l'extrême droite et du tournant autoritaire de l'extrême-centre en Europe. Ça met une énorme pression sur tout le monde, y compris sur les instances dirigeantes de la SSR et de la RTS.

Il faut parler de ces dynamiques sans tomber dans une rhétorique complotiste. Est-ce qu'il existe une tendance générale à inscrire le journalisme et le service public dans une logique de marché ? Bien sûr, ça s'appelle le néolibéralisme. Mais les décisions concrètes sont-elles le fruit d'une idéologie conscientisée de la part de ceux et celles qui les mettent en œuvre ? Pas sûr. Ce sont des produits d'écoles de commerce ou d'anciens journalistes formés au management dans ces mêmes écoles qui sont persuadés que, pour bien gérer leur barque, il faut la gérer comme une entreprise privée. Et c'est une idéologie aussi intériorisée par les cadres et même par beaucoup de travailleur·ses.

Je pense qu'il y a beaucoup de décisions tout à fait catastrophiques prises de bonne foi en pensant réellement défendre le service public. Après, il est difficile de ne pas y voir la patte de notre nouveau Conseiller fédéral de tutelle Albert Rösti, pas forcément

réputé pour son amour du service public, et dont le parti n'est pas réputé ni pour son attachement à la vérité, ni et à l'indépendance de la presse.

Ensuite, toutes les centralisations ne sont pas nécessairement mauvaises. Si l'indépendance éditoriale des différentes rédactions est préservée, elles peuvent aussi donner lieu à une meilleure complémentarité entre les différents secteurs, voire à une émulation. La convergence des rédactions sur le Campus de l'EPFL à Ecublens et la nouvelle organisation du département de l'Actualité peuvent donc être autant stimulantes et prometteuses que potentiellement dangereuses : il faudra se battre pour en faire quelque chose de positif et ne pas se laisser happer par les logiques austéritaires.

Juste avant l'été, la SSR a annoncé avoir conclu un accord avec la faitière alémanique des éditeurs privés (VSM), s'engageant notamment à limiter sa présence textuelle en ligne et à mettre énormément de moyens au service du marché publicitaire. Comment le comprends-tu ?

La SSR se constitue en véritable vache à lait des intérêts privés et accepte de porter sur ses épaules la responsabilité des déboires économiques du paysage médiatique suisse. Ainsi, la direction s'engage à restreindre la présence de la SSR sur les réseaux sociaux et à ne les utiliser que pour « convertir » le public vers ses propres plateformes.

Elle s'engage aussi à soutenir les efforts visant à rendre obligatoire l'utilisation d'un identifiant unique pour accéder à ses offres en ligne. En plus de se tirer une balle dans le pied en termes d'audience, l'instauration d'un identifiant obligatoire va à l'encontre du principe d'accès universel au service public. Il suppose une récolte de données personnelles qui, on peut le supposer, finiront par être exploitées à des fins commerciales.

L'accord implique d'autres enjeux : l'adhésion de la direction à l'idée que la SSR doit rendre des comptes aux médias privés ; la mise à disposition gratuite et quotidienne de matériel brut aux privés sans obligation de citation ; l'engagement à renvoyer davantage vers leurs articles par des liens URL ; l'abandon de la diffusion des événements sportifs les plus populaires, et donc rentables ; des promesses d'investissements spécifiques en faveur du marché publicitaire.

On peut résumer l'accord avec les éditeurs privés en deux tendances claires : la SSR s'engage à laisser un maximum le champ libre aux privés dans les domaines les plus rentables et elle s'engage à consacrer davantage d'argent public à œuvrer pour l'intérêt du « paysage médiatique suisse » au détriment de sa propre offre. Or, on sait très bien qui seront les principaux bénéficiaires de ces efforts : la plupart des grands titres de presse aujourd'hui sont concentrés aux mains de groupes comme TX Group,

Action sur la place fédérale à l'occasion du débat sur l'initiative « 200 francs, ça suffit ! » au Conseil national. (qui l'a rejetée par 116 voix contre 74), Berne, 2 juin 2025



Ringier-Axel Springer ou CH Media. Ce sont eux qui profiteront de ces efforts, et non les petits quotidiens régionaux, les radios associatives ou les nouveaux médias indépendants sur internet. En bref, la SSR s'engage à donner directement aux actionnaires encore plus d'argent de la redevance dévolu à l'information, la cohésion nationale et la démocratie.

La direction a été récemment critiquée pour sa gestion de différents cas de harcèlement graves révélés dans la presse. Qu'en est-il aujourd'hui ?

La gestion des conflits de travail, du management parfois brutal et du bien-être des équipes n'a pas été fondamentalement transformée, malgré les déclarations de principe. Mais les situations sont bien différentes d'une rédaction à l'autre.

Quant à la direction, elle évolue dans sa bulle, elle considère qu'elle n'a pas de comptes à rendre et qu'elle sait tout mieux que les principaux concernés par ses décisions. Or, ceux qui prennent les décisions sont des communicants, des comptables et des gestionnaires. On parle d'image de marque, de virage numérique, de catégories-types de public cible, de chiffres d'audience et de parts de marché. Mais le public, le vrai, est finalement le grand absent.

Le dialogue avec le SSM est complètement rompu. Par exemple, en vue des annonces de licenciements prévus pour septembre, le syndicat a proposé la mise en place d'un

« guichet social », un outil destiné à favoriser les départs volontaires ou les réductions de taux d'occupation à chaque fois que c'est possible. C'était une revendication minimale et elle a pourtant été balayée d'un simple mail.

La RTS a été à juste titre critiquée pour sa couverture partielle du génocide mené par l'armée d'occupation israélienne à Gaza. Le narratif et les arguments sionistes ont parfois été repris tels quels. Comment comprendre ces manquements ?

C'est compliqué. Déjà, les différentes rédactions de la RTS ne sont pas logées à la même enseigne : la ligne éditoriale n'a pas été la même entre la TV, la radio, le web et les réseaux sociaux. C'est aussi tributaire des sensibilités des rédacteur·ices en chef, mais aussi des sensibilités des journalistes. Derrière un média, il y a avant tout des individus et l'information publiée résulte en partie de rapports de force internes.

Pour aborder plus frontalement la critique, la ligne éditoriale globale est dictée par un conformisme vis-à-vis de la tendance générale des médias occidentaux. Une grande part des contenus publiés dans les rubriques internationales se basent sur les dépêches d'agences de presse, qui dictent aussi un lexique, un ton, une tendance, et qui sont reprises par des journalistes qui n'ont pas forcément de connaissances sur le sujet ou le temps de s'y consacrer pleinement. Ces agences bénéficient d'une posture d'autorité

et elles sont très largement perçues comme « fondamentalement neutres », donc leurs lignes éditoriales sont rarement remises en question.

D'autres facteurs jouent : une grande dépolitisation de la profession, une « idéologie journalistique » qui pense que croiser deux opinions contradictoires équivaut à un traitement neutre et factuel, et un manque de recul critique sur ses propres biais, ici le racisme ou l'islamophobie. Enfin, le traitement du génocide s'explique aussi par la sociologie des journalistes installé·s, en très grande majorité des blanc·hes issu·es de parcours très institutionnels.

Mais je tiens quand même à dire que, pour ce que ça vaut, la RTS reste l'un des « moins pires » exemples parmi les grands médias *mainstream* européens. Malgré plusieurs contenus éminemment problématiques, on est restés très loin des niveaux de propagande observés dans les médias en France, en Allemagne, etc, y compris sur le service public.

Et comment malgré tout défendre la nécessité démocratique de ce service public d'informations ?

Malgré toutes les critiques, la RTS reste un rempart contre une hégémonie de médias de milliardaires, tendanciellement d'extrême droite. Par ailleurs, l'idéologie de la neutralité pousse à considérer que la RTS doit, pour être « représentative », être la plus centrale possible par rapport au débat politique. Donc si

la politique se droitise, comme c'est le cas aujourd'hui, la RTS se droitise. Et si le rapport de force repart à gauche, je suis assez sûr qu'elle suivra le mouvement.

Même aujourd'hui, la RTS ne se résume pas à ses rédactions d'actualité. Ce sont aussi des contenus comme Tataki, certains excellents podcasts ou émissions d'intérêt public, et aussi un vrai soutien à la culture romande. À gauche, on a souvent tendance à se focaliser sur ce qui ne va pas, mais il faut aussi savoir voir le positif.

Quelles pistes pour lutter pour notre service public d'informations ?

Le mode de financement par redevance a le mérite de garantir une indépendance matérielle du service public vis-à-vis du politique : le budget de la SSR reste inchangé quelles que soient les majorités politiques ou les tendances au Parlement, ce qui n'est pas le cas d'un financement par l'impôt. Mais la redevance est impopulaire et injuste, puisqu'elle n'est pas proportionnelle au revenu des foyers. Je plaiderais pour une redevance adaptée par tranche de revenu disponible et un rehaussement du barème des entreprises.

Au-delà des aspects financiers, le service public doit retrouver du sens à sa mission et se recentrer sur le public. Ne pas se percevoir en concurrence marchande avec les médias privés me paraît être une première étape.

Propos recueillis par Anouk Essyad

L'HUMILIATION MÉDICALE, CONDITION POUR OBTENIR L'ASILE

Soupçonné·es de se rajeunir pour obtenir une meilleure protection, les requérant·es d'asile se déclarant mineur·es sont fréquemment soumis·es à des examens médicaux humiliants et onéreux.

Le système d'asile suisse classe les requérant·es selon plusieurs critères, notamment selon leur âge. Ainsi, les mineur·es sans tuteur·ice légal·e dans le pays sont catégorisé·es comme « mineurs non accompagnés » (MNA). Ce statut donne droit à des protections plus conséquentes que celles accordées à un·e requérant·e majeur·e.

Suspicion de fraude à la minorité

Les accords Dublin précisent que la responsabilité de l'instruction de la demande d'asile incombe au premier pays où elle a été déposée. Malgré les mobilisations associatives et politiques ces dernières années contre les renvois, les autorités cantonales continuent de les appliquer de manière zélée pour les adultes et les enfants accompagnés. Mais pour les MNA, les renvois Dublin sont rares. De même, le temps de leur

minorité, les renvois dans leur pays d'origine sont pratiquement inexistantes.

Comme le statut de MNA est davantage protecteur que celui de requérant·es adultes, les autorités craignent des fraudes à la minorité. Elles ont par conséquent mis en place des systèmes d'évaluation de l'âge. Standardisées, elles se font d'abord sous forme d'entretien, au sein des centres fédéraux d'asile (CFA), comme celui de Boudry. Les questions posées par les agent·es visent à retracer la vie des requérant·es et à en traquer les incohérences.

Si le doute sur l'âge subsiste à l'issue de cet entretien, le secrétariat d'État aux Migrations (SEM) peut alors envoyer les jeunes requérant·es dans des centres de médecine légale. À Boudry, par exemple, le SEM travaille avec le centre universitaire romand de médecine légale de Lausanne. Dans l'immense majorité, il s'agit de jeunes garçons.

Radiographie et mesure des organes génitaux

Là-bas, les jeunes soupçonnés de se rajeunir subissent une journée d'examen médicaux, afin que les médecins légistes parviennent à une approximation de leur « âge biologique ». En premier lieu, un examen clinique est réalisé pour déterminer leur « âge sexuel ». Les jeunes sont inspectés, nus. Leurs organes génitaux sont passés au crible pour constater l'avancée de leur puberté. Ensuite, direction le CHUV, pour une radiographie des dents, afin d'obtenir un « âge dentaire ». C'est au CHUV également qu'ils feront une radio de la main, qui peut encore être complétée par un CT scan de l'articulation entre la clavicule et le sternum, afin de déterminer un « âge osseux ».

Le centre de médecine légale rend ses conclusions au SEM sur la base de ces examens, présentées sous forme de fourchettes d'âge.

Si les trois types d'âge biologique concluent à la majorité, un recours au tribunal administratif fédéral (TAF) n'aura quasiment aucune chance d'aboutir sur une décision positive pour le jeune requérant, comme en témoignent les nombreux arrêts du TAF à ce sujet.

Le coût de ce dispositif de tri ? La batterie d'examen réalisée pour un seul requérant se chiffre au moins à 1500 francs. On estime qu'en 2023, Boudry a envoyé près de six jeunes par semaine au centre de médecine légale. Ce seraient donc des centaines de milliers de francs qui sont dépensés chaque année pour l'évaluation de l'âge, rien que pour le CFA neuchâtelois. En Suisse, il y a six CFA avec tâches procédurales...

Contester le tri et ses techniques

La médecine légale et hospitalière est donc utilisée à des fins de classification et de sélection des requérant·es. Historiquement, le corps médical a souvent joué un rôle dans le tri des corps, entre « acceptables » et « indésirables ». Cependant, une partie de la médecine se mobilise au contraire dans l'intérêt des personnes migrantes et demandeuses d'asile. La société suisse de pédiatrie avait ainsi appelé les soignant·es à ne pas participer à ce genre d'évaluations lorsqu'elles ont commencé à se standardiser, à la fin des années 2010.

De fait, ces méthodes sont contestées. En France, l'expertise osseuse fait vivement polémique. D'un point de vue éthique d'une part, mais également car sa scientificité est controversée. Aucune technique ne peut attester avec précision l'âge d'une personne. Mais ici, les instituts de médecine légale ont renforcé leur crédibilité, en intégrant le réseau allemand Arbeitsgemeinschaft für Forensische Altersdiagnostik (Groupe de travail pour le diagnostic médico-légal de l'âge). Réunissant des spécialistes de la détermination de l'âge, cette organisation a mis au point des techniques qui rendent plus complexes les recours sur les questions d'âge.

Aussi, plutôt que de chercher à mettre en cause la scientificité des mesures d'évaluation, qui ne mène qu'à un plus haut degré de technicisation et de médicalisation du tri des étranger·es, nous entendons plutôt insister sur la violence des techniques utilisées et l'absurdité d'un tel tri. Migrant·es majeur·es, mineur·es, rajeuni·es ou non, bienvenu·es !

Géraldine Vernerey-Kopp

Les jeunes migrant·es subissent plusieurs examens médicaux pour déterminer leur âge (image d'illustration).



LE MIRAGE D'UN ÉTAT PALESTINIEN

Objet d'intenses déclarations diplomatiques ces derniers temps, la notion d'État palestinien est analysée par Gilbert Achcar dans sa perspective historique, mais aussi dans sa réalité présente et ses différentes interprétations politiques.

La reconnaissance par un nombre croissant de pays d'une entité hypothétique appelée « État de Palestine » est positive en termes d'impact symbolique quant à la reconnaissance du droit du peuple palestinien à un État, un droit que nient la plupart des composantes de l'establishment sioniste, en particulier la gamme des partis sionistes d'extrême droite qui gouverne actuellement Israël. Cependant, les significations et les implications de cette reconnaissance varient considérablement avec le temps.

Les pays qui ont reconnu l'État de Palestine à la suite de sa proclamation par le Conseil national palestinien, réuni à Alger en 1988, dans la foulée de la grande Intifada populaire dans les territoires occupés en 1967, ont soutenu ce qui était considéré à l'époque comme un épisode majeur dans l'histoire de la lutte palestinienne. C'est ainsi que cela fut perçu, en effet, même si la proclamation était en fait une déviation de l'Intifada de son cours initial.

Yasser Arafat et ses collaborateurs à la tête de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) cherchaient à poursuivre l'illusion d'un « État palestinien indépendant » en mettant la pression populaire au service d'un processus de négociation diplomatique parrainé par les États-Unis. C'est ainsi que la proclamation de 1988 fut immédiatement suivie par l'acquiescement honteux d'Arafat à la condition que Washington lui avait imposée pour négocier avec lui.

La proclamation d'un État à l'époque avait néanmoins le caractère d'un geste de défi et fut appuyée par les pays qui soutenaient effectivement le droit du peuple palestinien dans les territoires de 1967 à se libérer de l'occupation sioniste.

Une reconnaissance qui dissimule une complicité

Les reconnaissances se poursuivirent après 1988, englobant progressivement les autres pays d'Asie et d'Afrique – à quelques exceptions près (Cameroun et Érythrée, pour des raisons opposées) – et d'Amérique latine. Les premiers États membres de l'OTAN à reconnaître l'État de Palestine – en plus de la Turquie et des pays d'Europe de l'Est qui se trouvaient auparavant dans l'orbite de l'Union soviétique et l'avaient donc reconnu avant de rejoindre l'alliance – ont été l'Islande en 2011 et la Suède en 2014.

D'autres États membres de l'OTAN ne les suivirent dans cette voie que lorsque l'ampleur de la guerre génocidaire d'Israël dans la bande de Gaza devint évidente. La Norvège, l'Espagne et la Slovaquie ont reconnu l'État de Palestine en 2024, suivis par le reste des pays d'Amérique latine (le plus récent étant le Mexique cette année).

Jusqu'à ce que le président français annonce son intention de re-

connaître officiellement l'État de Palestine en septembre prochain, lorsque l'Assemblée générale de l'ONU se réunira, toutes les puissances de l'Occident géopolitique – en particulier les États-Unis, l'Allemagne, la Grande-Bretagne [Keir Starmer a annoncé le 30 juillet qu'il envisageait cette reconnaissance, sous conditions – ndr], l'Italie, le Japon et l'Australie – avaient refusé de le faire et le refusent encore aujourd'hui, invoquant divers prétextes.

En réalité, ceux qui ont attendu qu'Israël commette les atrocités en cours au vu et au su du monde entier avant de reconnaître l'État de Palestine tentent principalement de dissimuler leur complicité tacite avec l'occupation sioniste de la Cisjordanie et de la bande de Gaza durant près de soixante ans.

De quel type d'État parle-t-on ?

Cependant, ce qui semblait être un État hypothétique mais réalisable en 1988, et même en 1993 (bien que

le processus d'Oslo eût été voué à l'échec), est aujourd'hui moins réaliste qu'un mirage dans le désert. Il est probable qu'un dixième ou plus de la population de la bande de Gaza a été tué, et au moins 70 % des bâtiments de l'enclave ont été détruits, dont 84 % des bâtiments de la partie nord et 89 % des bâtiments de Rafah. Alors, de quel type d'État palestinien parlent-ils ?

Les conditions définies par le consensus national palestinien en 2006 (le « document des prisonniers ») comme exigences minimales pour l'établissement d'un État palestinien indépendant – à savoir, le retrait de l'armée et des colons israéliens de tous les territoires palestiniens occupés en 1967, y compris Jérusalem-Est; la libération de toutes les prisonnières palestiniennes détenues par Israël; et la reconnaissance du droit au retour et à des réparations pour les réfugiés palestiniens – ont été reléguées aux oubliettes en tant que revendications « extrémistes », alors qu'elles étaient à l'origine conçues comme des conditions minimales, exprimant une volonté de compromis.

En vérité, toute entité palestinienne qui ignore ces conditions de base ne sera rien de plus qu'une version renouvelée de la vaste prison à ciel ouvert dans laquelle l'État sioniste confine le peuple palestinien dans les territoires de 1967, sur une étendue géographique de plus en plus réduite et une population qui continue de diminuer par suite du génocide et du nettoyage ethnique.

Gilbert Achcar

Version raccourcie d'une tribune parue dans le quotidien *Al-Quds al-Arabi*, traduite par l'auteur et publiée par alenccontre.org, 29 juillet 2025

Manifestation en solidarité avec le peuple palestinien, Genève, 11 novembre 2023



FACE AU TRUMPISME, LE SOCIALISME ÉTASUNIEN SORT DE L'OMBRE

La victoire de Zohran Mamdani à la primaire démocrate pour la mairie de New York est le signe d'un souffle nouveau au sein de la gauche étasunienne. Celui-ci repose notamment sur le développement de Democratic Socialists of America, une organisation politique se revendiquant explicitement du socialisme. Entretien avec le chercheur Mathieu Bonzom, spécialiste de la gauche étasunienne.

Quelles sont les spécificités du champ politique étasunien ? Quelle place la gauche y tient-elle ?

Les États-Unis ont de nombreuses spécificités politiques par rapport aux autres pays du centre capitaliste, mais deux d'entre elles me semblent particulièrement importantes pour comprendre à la fois le trumpisme et le nouveau socialisme qui se consolide dans le pays. La première réside dans le caractère colonial de cet État qui n'a jamais été décolonisé, avec un caractère historiquement génocidaire, aussi bien par rapport aux populations indigènes qu'avec l'esclavage et les formes de ségrégation qui l'ont suivi. Ce ne sont pas seulement des réalités du passé, elles sont encore très actuelles. Cette dimension est éclairante pour comprendre les formes particulières de l'ultra-autoritarisme contemporain, je pense qu'on peut parler de néofascisme aux États-Unis mais la violence d'État y reprend des formes qui ont déjà existé plus souvent à l'intérieur de ce pays que dans l'histoire des autres grandes puissances capitalistes.

L'autre particularité étasunienne, c'est celle de la défaite historique de la gauche de masse, qui a des conséquences pour la gauche elle-même, mais qui permet aussi de comprendre l'ensemble de la dynamique du système politique et la divergence avec les autres États du centre capitaliste. Cette défaite est claire à partir de

la Première Guerre mondiale : aucun parti de masse ne s'installe à ce moment-là, contrairement à la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, etc. Le mouvement syndical se développe certes à une grande échelle, mais il prend des formes apolitiques, corporatistes, et surtout muselées par les défaites des batailles de masse préalables qui auraient ouvert un espace pour la lutte syndicale.

La défaite historique de la gauche a des conséquences sur l'ensemble du système politique : la forme que prennent les partis est très particulière, très décentralisée. Ce sont des partis bourgeois qui coalisent de manière assez lâche des élu·es, qui sont des baronnes politiques regroupant des ressources financières énormes, ce qui leur donne du pouvoir dans le parti par ce biais-là – le Parti démocrate n'est absolument pas contrôlé par ses membres. Beaucoup de contradictions idéologiques en ressortent, et se répercutent dans la forme de la polarisation politique droite/gauche qui n'est pas une réalité claire aux États-Unis.

Quel est le rapport d'une organisation comme Democratic Socialists of America avec le Parti démocrate ?

Tout au long du 20^e siècle, la gauche n'est pas arrivée à briser l'étau pour s'installer politiquement. Désormais, nous sommes dans une période de crise généralisée pour l'ensemble des gauches du centre

impérialiste comme du reste du monde. Après la crise de 2008 et ses contrecoups sociaux depuis le mouvement Occupy en 2011, le véritable contrecoup politique est déclenché par la première campagne aux primaires présidentielles démocrates de Bernie Sanders en 2015–2016. C'est un moment décisif, qui déclenche une série de poussées de croissance de l'organisation Democratic Socialists of America (DSA). On observe dès lors un enthousiasme nouveau pour les idées socialistes, porté par cette campagne de masse.

Sanders incarne vraiment une rupture avec les partis bourgeois, tout en participant aux primaires démocrates parce que le système les rend presque indispensables pour exister électoralement. Cet engouement se mesure aussi dans les sondages à l'époque, notamment parmi les plus jeunes. C'est difficile d'expliquer pourquoi, mais c'est DSA qui profite le plus de la dynamique des campagnes de Sanders – qui ne fait pas partie lui-même de l'organisation. Quand Trump remporte ensuite sa première élection présidentielle, DSA a connu une nouvelle vague d'adhésion, de même qu'avec l'élection d'Alexandria Ocasio-Cortez à la Chambre des représentant·es en 2018, soutenue par DSA au niveau national.

Cette dynamique déclenche vraiment un redémarrage complet de l'organisation qui change de ligne politique en même temps

que de composition et de taille. Une série de ruptures stratégiques sont décidées dans les congrès de l'organisation. Jusque-là, DSA était convaincu que la seule chose à faire dans le contexte très particulier du pays, c'était de travailler patiemment à l'intérieur du Parti démocrate dans l'espoir d'un jour le « réaligner » [*terme spécifique du contexte américain – ndlr*] et le transformer en parti de gauche. Désormais, le parti a rompu avec l'Internationale socialiste dont il était membre jusqu'alors, il adopte des positions telles que le soutien à la campagne BDS sur la Palestine ainsi qu'à une stratégie syndicale radicale par la base. Il y a donc une série de choses qui marque vraiment un renouveau, pas seulement en termes d'afflux de membres, mais aussi en termes de profil politique. DSA commence à théoriser sa stratégie, en s'appuyant sur ses campagnes électorales via les primaires démocrates afin de continuer à grandir comme un petit parti de gauche autonome.

En quoi la campagne de Zohran Mamdani reflète-t-elle la bonne dynamique générale du parti ?

New York est l'une des pointes avancées du parti, parce que c'est l'une des plus grandes sections dans le pays – avec celle de Chicago – et qu'elle a mené de nombreuses campagnes électorales importantes, victorieuses ou non,



faisant ainsi grandir l'organisation bien avant 2025. Celle pour la candidature de Mamdani fut vraiment exemplaire à mes yeux, notamment par son caractère particulièrement massif : la campagne a rassemblé plus de 50 000 bénévoles dans toutes les rues de New York, pour frapper à plus d'un million de portes afin de convaincre les gens de voter à la primaire.

C'est un vrai tour de force d'arriver à donner une chance à un candidat socialiste dans une ville particulièrement importante pour le capitalisme, aussi bien étasunien que mondial. Dans la population, les idées socialistes bénéficient d'un soutien réel. Certains quartiers de New York sont aujourd'hui représentés par des socialistes à pratiquement tous les échelons – depuis les conseillers municipaux jusqu'au Congrès, en passant par celui des États.

La campagne arrive à trouver une brèche, avec un caractère de masse, en convainquant plein de gens de voter aux primaires. La participation primaire a beaucoup augmenté dans les classes populaires, rendant la victoire sans appel contre les autres candidats démocrates officiels. Cette campagne est aussi exemplaire en termes de ligne politique, dans la combativité sur la vie chère ou sur la Palestine. Habituellement, gagner la primaire démocrate pour la mairie de New York assure pratiquement la victoire finale. Cette

fois-ci, Mamdani aura contre lui les classes dirigeantes qui n'ont pas dit leur dernier mot et qui vont essayer de le faire battre, celles-ci bénéficiant notamment du soutien de Trump. On retrouve là l'opposition entre trumpisme et socialisme dans cette élection qui a pris un caractère national.

Peut-on dire que DSA représente une toute nouvelle gauche de masse aux États-Unis ?

Parler de « mouvement de masse » concernant DSA renvoie selon moi à deux choses. D'une part, cela consiste à se démarquer des petites organisations de gauche radicale existantes qui ne pourraient jamais acquérir un caractère de masse par les tactiques actuelles qu'elles emploient. D'autre part, nous devons prendre en compte la période dans laquelle nous sommes : l'idée même d'une gauche a disparu dans les masses. Construire une gauche de masse est synonyme de reconstruction d'un horizon comme celui du socialisme en tant qu'un des avènements possibles de l'humanité.

DSA est une organisation contrôlée par ses membres, comme d'autres dans la gauche radicale, mais sa croissance, ses succès électoraux et ses débats et expérimentations pour une meilleure implantation populaire lui donnent les meilleures chances d'élargir sa base. Ce socialisme renaissant n'est pas encore implanté dans les classes populaires, même

là où il obtient leurs suffrages. Pour l'heure, sa composition sociologique reste celle de la classe moyenne, de jeunes étudiant·es, de personnes essentiellement blanches, etc. L'objectif de massification n'est donc pas atteint, mais DSA s'en donne les moyens !

Quels liens le parti entretient-il avec les mobilisations massives des dernières années ?

Ces dernières années, les manifestations de masse en particulier sont redevenues un mode d'action fréquemment utilisé aux États-Unis. Ce sont parfois des émeutes ou des situations un peu hybrides. Les récents mouvements sociaux du pays – comme Black Lives Matter – ont eu beaucoup de mal à se traduire en retombées organisationnelles sur le plus long terme. Plus précisément, il existe des traditions organisationnelles qui ne sont pas portées par le mouvement de masse, ainsi que des mouvements de masse qui ne sont pas très portés vers l'organisationnel.

Les organisations syndicales, notamment, ne sont pas construites sur un tel modèle. Leur transformation en ce sens est très difficile, même si on retrouve certaines volontés pour repartir sur un modèle de masse. De leur côté, les nouveaux mouvements sont souvent très réticents à l'idée de la participation aux partis. Celles et ceux qui y participent ont de plus en plus

conscience que le système électoral du pays n'est absolument pas démocratique.

Tout cela ne veut toutefois pas dire qu'il n'y a pas de retombées additionnelles par défaut. Les démocrates étaient habitués à râler la mise, mais ça marche de moins en moins. Puisque ce n'est pas vraiment une organisation où on peut entrer pour militer, le Parti démocrate n'est pas investi par les militant·es des mouvements sociaux – sauf pendant les campagnes électorales. Quelques organisations ont émergé de ces mobilisations, mais ce ne sont pas des structures tournées vers une politique de masse et confrontationnelle. Elles ne sont pas capables à elles-seules de mettre du monde dans la rue contre Trump.

Cependant, celles et ceux qui veulent arrêter Trump – et cela fait quand même des millions de gens – et qui voient que les structures existantes jouent un rôle très limité vont devoir tenter d'inventer de nouvelles voies de lutte pour renouveler et étendre le mouvement syndical, organiser d'autres secteurs de lutte dans la durée, etc. Ils pourront, je pense, compter sur la nouvelle gauche politique pour participer à ce combat. Le camp de l'égalité et de la justice sociale n'a pas dit son dernier mot.

Propos recueillis par Antoine Dubiau et Guillaume Matthey
Une version longue de cet entretien est disponible sur notre site, avec une question sur les rôles de Bernie Sanders et Alexandria Ocasio-Cortez dans la croissance de DSA

STÉRILISER POUR ÉRADIQUER LA PAUVRETÉ?

Au cours des années 1960 et 1970, une panique néomalthusienne traverse le globe. Elle donnera lieu à des programmes de contrôle démographique d'une extrême brutalité, basé notamment sur la stérilisation des populations des pays du Sud. L'Inde d'Indira Gandhi représente un sinistre exemple de cette offensive politique contre l'autonomie et les droits reproductifs.

Les programmes de contrôle démographique trouvent leur origine dans la pensée malthusienne, du nom de son théoricien économiste Thomas Malthus. Les réactualisation politiques de ces thèses, qui fleurissent dès la sortie de la seconde guerre mondiale, sont catégorisées de « néomalthusiennes » car elles prédisent des catastrophes sur la base d'une croissance démographique jugée délétère.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la démographie du Nord est en voie de stabilisation alors que celle de certains pays du Sud, tel que la Chine et l'Inde, atteint ses pics de croissance. Cette augmentation effraie une partie de l'élite occidentale – étasunienne en particulier – qui commence alors à chercher des moyens pour juguler la « bombe populationnelle » qui « menace » la planète. On retrouve ainsi des acteurs comme l'USAID, agence gouvernementale d'aide au développement des USA (récemment dissoute par le gouvernement Trump) impliquée dans l'implantation de programme de planning familial dans de nombreux pays du Sud.

La théorie de la transition démographique

Pour comprendre la panique néomalthusienne de l'époque il faut se pencher sur ses bases théo-

riques et sa notion clé de transition démographique. Selon cette dernière, les sociétés pré-industrielles sont marquées par un fort taux de natalité qui permet de compenser le fort taux de mortalité et d'atteindre un équilibre démographique. Lors de l'industrialisation, le niveau de vie augmente à travers une série d'innovations dans tous les domaines (agriculture, transport, hygiène, médecine, etc) et entraîne une chute du taux de mortalité. Commence alors une période de transition durant laquelle le taux de natalité reste très élevé malgré la baisse de mortalité qui débouche donc sur un boom démographique.

Selon la formulation initiale de la théorie, chaque pays doit traverser toutes les étapes de la « modernisation », puis patienter jusqu'à la disparition des valeurs natalistes. Le développement économique est le prérequis à la baisse de la natalité. Cinq ans plus tard, les deux auteurs de la théorie opèrent un retournement et font de la baisse de la natalité une condition même du développement économique. Sans baisse de la natalité, le développement économique précaire des pays du Sud risque d'être anéanti par les besoins de la population grandissante. Dès lors, les planning familiaux ont pour principales missions de limiter la naissance pour

assurer le développement économique. La vision néomalthusienne a triomphé. Les enfants ont acquis une valeur économique négative et chaque grossesse empêchée devient un gain financier.

Le contexte indien

Le cas paradigmatique des « démocraties libérales » ayant adopté des politiques de contrôle démographique est incarné par l'Inde qui inscrit, dès son indépendance, le contrôle démographique dans ses objectifs de développement. C'est ainsi le premier pays au monde à adopter officiellement un programme de planning familial en 1950.

Au début des années 1960, les dépenses augmentent sensiblement et des campagnes massives de stérilisation sont organisées dans des camps de vasectomies où plusieurs milliers d'opération sont réalisées en quelques mois seulement. Au milieu de la décennie, la réorientation globale des stratégies de contrôle démographique touche également l'aide internationale qui se redirige pleinement vers les programmes de planning familiaux. Si ces programmes sont théoriquement sensés proposer toutes les formes de contraception existantes et offrir un suivi médical à la population, la réalité est tout autre. La stérilisation ou la pose de stérilets constitue finale-

ment les seules offres puisqu'elles permettent une « solution définitive » (ou long terme).

Pour prendre la mesure de l'ampleur du programme de planning familial indien, il faut s'intéresser à la figure politique indienne la plus importante de l'époque : Indira Gandhi. Ses mandats de première ministre dureront de 1966 à 1977 puis de 1980 à 1984, jusqu'à son assassinat. Ils seront marqués par sa gestion autoritaire du pays et de l'Indian National Congress. En effet, elle usera, tout le long de sa carrière politique, d'une tactique de purge au sein de son parti, minorisant et excluant les voix dissidentes.

La recette de la catastrophe

Tous les éléments sont donc réunis pour la catastrophe. Le pays est fréquemment menacé par la famine. Il cherche à tout prix à obtenir son indépendance alimentaire et financière. Dirigé par une première ministre autoritaire qui règne par la peur, l'Inde se voit offrir (voire imposer) une solution (financée) à tous ses problèmes : le contrôle démographique.

Une fois Indira Gandhi au pouvoir, le pays se fixe des objectifs titanesques en matière de contraception, s'appuyant principalement sur des solutions « définitives ». Dès octobre 1966, le gouvernement utilise des *incen-*



tives, des petites sommes d'argent distribuées en échange d'une stérilisation dont la dimension volontaire est plus que discutable, dans une période où le pays connaît la faim et où la somme d'argent obtenue peut constituer le seul revenu à disposition des populations les plus précaires.

Cette approche engendre des situations tragiques. Certaines femmes précaires, payées 6 roupies pour la pose d'un stérilet, paient ensuite une sage-femme 1 roupie pour se le faire enlever afin de retoucher l'*incentive* gouvernementale une deuxième fois (voir beaucoup plus). Les campagnes fonctionnent sur une modalité intensive de quelques mois. Elles sont mobiles et prennent la forme de camps d'opération, avec des objectifs chiffrés de personnes à stériliser par région. Chaque campagne est marquée par une participation initiale élevée qui s'écroule lorsque la population réalise les dangers et le caractère coercitif de ces dernières. C'est dans ce contexte, d'ores et déjà marqué par la pression gouvernementale et la méfiance de la population que débute, en 1975, l'état d'urgence. Tout s'accélère.

L'état d'urgence

Sous ce nouveau régime, toute la bureaucratie indienne est mise à profit pour réaliser le programme

de contrôle démographique et de multiples secteurs d'activités, n'ayant aucun lien avec la santé ou le planning familial, se voient imposer des quotas de personnes à « convaincre ». Pour ne citer que quelques exemples marquants, tout fonctionnaire ayant plus de trois enfants risque : une augmentation de loyer (pour les bâtiments appartenant au gouvernement), l'inéligibilité pour des prêts financiers gouvernementaux, la suspension de la gratuité des soins et la suspension du congé maternité.

Dans le cas d'échec dans les quotas, les fonctionnaires risquent la suspension de leur salaire, le déclassement à une position hiérarchique inférieure voire la rupture de contrat. À l'inverse, certains États paient cash les dépassements de quotas et permettent l'enrichissement personnel des fonctionnaires. Le gouvernement central va jusqu'à autoriser l'obligation de stérilisation mais aucun État n'adoptera cette mesure.

Le programme est ainsi construit de manière à pressuriser la bureaucratie pour augmenter la cadence et favorise donc de manière structurelle les abus. Ceci entraîne des pratiques de chantage et de violence pour « convaincre » la population. La falsification des dossiers pour

gonfler les chiffres est monnaie courante. De même, de nombreuses personnes hors de leur « âge reproductif » (hommes ou femmes de 70 ans et plus p.ex.) sont malgré tout opérées.

Stérilisations forcées

Parfois, l'approche est encore plus directe. Le 6 novembre 1976 à trois heures du matin, des centaines de policiers encerclent le village d'Uttawar. Ils stérilisent de force huit cents hommes. Des émeutes contre le programme éclatent par endroits et font plusieurs dizaines de morts. Le programme devient rapidement une source de peur et de rumeurs qui mélangent faits avérés et récits d'atrocités et de tortures. Pour éviter la stérilisation, les villageois-es de certaines régions quittent leurs villages et vont vivre dans leurs champs plusieurs semaines, le temps que le camp de stérilisation mobile se soit déplacé dans une autre région.

En somme, si le programme ne touche directement, en proportion, qu'une infime partie de la population indienne, et de manière disparate selon les régions, il marquera profondément l'entière du pays par sa nature coercitive et par ses abus qui ne peuvent pas être considérés comme des incidents isolés.

Cette campagne aura un impact extrêmement négatif sur le long

terme sur le lien de confiance entre le gouvernement et la population indienne. À la fin de l'état d'urgence, l'opposition base sa campagne sur les stérilisations abusives et parvient à battre Indira Gandhi dans les urnes. Pour autant, le programme de planning familial n'est pas supprimé. Certains termes sont modifiés, on parle désormais de *family welfare* et le programme est mis en veille en attendant que la colère populaire retombe.

Fondamentalement, le nouveau gouvernement adhère au principe de contrôle démographique. Néanmoins, ce dernier, constitué sur la simple opposition à Indira Gandhi et sans aucune cohérence interne, deviendra très rapidement impopulaire et ouvrira la porte au retour fracassant d'Indira Gandhi au gouvernement en 1980. Le programme de planning familial reprendra mais dans une forme atténuée.

Les abus et le contexte néocolonial des pratiques néomalthusiennes marqueront l'Inde et plusieurs autres pays du Sud. En 1994, à l'occasion de la Conférence internationale sur la population et le développement du Caire, cette approche est finalement remise en question et une nouvelle approche, basée sur l'autonomie reproductive et les droits individuels, est adoptée.

Clément Bindschaedler

solidarités

453

29 08
2025

C'est quoi
ce journal ?

Vous tenez en main le journal du mouvement anticapitaliste, féministe et écosocialiste solidarités, présent avant tout aujourd'hui dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel.

Il joue un rôle indispensable du point de vue de l'information alternative en Suisse

romande, afin que soient relayées les expériences de résistance, dans un contexte mondial où les inégalités se creusent.

Du local au national en passant par l'international, notre bimensuel donne des infos et des clés de lecture sur les thématiques qui nous concernent toutes et tous (travail, santé, logement,

politique internationale, rapports de genre, économie, écologie, culture...).

C'est une gageure de publier un journal militant qui offre à nos lecteurs et lectrices des points d'appui pour les luttes actuelles et à venir; mais il faut bien penser pour agir!

Abonnez-vous !

Abonnements

SOUTENEZ-NOUS, ABONNEZ-VOUS!

- Annuel fr. 80
- Étudiant-e-s, AVS, AI Chômeurs-euses 40
- Soutien 150
- 3 mois à l'essai gratuit!

Vous pouvez vous abonner sur Internet:
solidarites.ch/abonnement

→ **solidarités**
Case Postale 2089
1211 Genève 2
ou abos@solidarites.ch
ou +41 22 740 07 40

Pour vous abonner, modifier votre abonnement, pour tout changement d'adresse ou toute question concernant l'envoi du journal:

Sommaire

3 National
La fin du miracle helvétique?

4 Votations
Non à un nouvel hold-up propriétaire!
Neuchâtel
Pourquoi Albert Rösti a-t-il choisi les Planchettes?

5 Genève
Lois « corset »: le double non s'impose!
Qui nous protège de la police?

6 Vaud
Courte pause ou arrêt définitif de la destruction du Mormont?

7 Écologie
La course à l'exploitation des profondeurs

8-9 Médias
Défendre un service public d'information

10 Immigration
L'humiliation médicale, condition pour obtenir l'asile

11 International
Le mirage d'un État palestinien

12-13 En mouvement
Face au trumpisme, le socialisme étasunien sort de l'ombre

14-15 Féminisme
Stériliser pour éradiquer la pauvreté?

À GENÈVE, L'UDC VEUT L'IMMUNITÉ POLICIÈRE!

APRÈS
LES MORTS
À KKK
PAGIS ET
À LAUSANNE
UN PÈRE
ABUSE: !

PSYCHOLOGIQUEMENT C'EST DIFFICILE DE
DÉPENDRE UNIQUEMENT DE MÉDIAS
COMPLAISANTS ET D'UNE JUSTICE
QUI NOUS BLANCHIT À CHAQUE FOIS!

